



## ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

# LES OPPORTUNITÉS D'EMPLOI DANS L'ARTISANAT EN RÉGION HAUTS-DE-FRANCE EN 2016



## SOMMAIRE

**P.2** Les établissements artisanaux ont réalisé plus de 228 000 embauches en 2016

**P.3** Plus d'un établissement sans salarié sur trois propose des opportunités d'emploi durable

**P.4** L'artisanat accueille des parcours professionnels variés...

**P.6** ...tout en restant basé sur des compétences techniques mais aussi des qualités professionnelles

## L'essentiel

Regroupant plus de 510 activités différentes réparties dans quatre grands secteurs (le bâtiment, les services, l'artisanat de production et l'alimentation), l'artisanat est un secteur en constante évolution qui allie technologie de pointe, savoir-faire traditionnel et service de proximité<sup>1</sup>.

En région Hauts-de-France, l'artisanat représente plus d'un recrutement sur dix en 2016 (proportion similaire dans l'emploi salarié). C'est un secteur qui offre de nombreuses opportunités d'emploi accessibles aux femmes, aux jeunes, aux personnes en reconversion, et à des parcours professionnels variés.

L'artisanat affiche notamment une part de recrutements sur des contrats durables *supérieure à la moyenne tous secteurs confondus*, et un recours à l'intérim moins important. Un constat d'autant plus visible dans les établissements sans salarié.

Être artisan, c'est posséder un ensemble de savoir-faire techniques et de qualités professionnelles, telles que l'autonomie, le rigueur et le travail d'équipe.

PLUS DE

**228 000**

EMBAUCHES ONT  
ÉTÉ RÉALISÉES  
PAR L'ARTISANAT

Soit 11% des recrutements régionaux déclarés en 2016

Dont 27% de recrutements sur contrats durables<sup>2</sup> (16% tous secteurs confondus)



1. Source: APCMA « Les métiers de l'artisanat: Les secteurs, formations et carrières »

2. Contrat à Durée Déterminée de 6 mois et plus, ou Contrat à Durée Indéterminée

## Encadré 1. Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'artisanat de la région Hauts-de-France totalise 78 182 entreprises actives

Le taux de croissance des entreprises artisanales des Hauts-de-France a progressé de 2,2% entre les 1<sup>er</sup> janvier 2016 et 2017 (soit une hausse de 1 664 nouvelles entreprises actives).

De plus, le Nord compte sur son territoire plus de deux entreprises artisanales sur cinq de la région, il est suivi par le Pas-de-Calais (23,1%), l'Oise (15,9%), la Somme (10,8%) et l'Aisne (9,7%). De ce fait, la densité artisanale (nombre d'entreprises artisanales pour 10 000 habitants) de la région Hauts-de-France est de 130 (pour la France, elle est de plus ou moins 190) et varie de 152 dans le département de l'Oise à 122 dans le département du Nord, où elle est la plus modérée.

L'artisanat se divise en quatre grands secteurs: le bâtiment (37,4%), les services (36,2%), l'artisanat de production (14,6%) et enfin, l'alimentation (11,8%).

Après plusieurs années marquées par un recul de l'emploi salarié, les effectifs salariés tendent à se stabiliser (+0,1% entre 2016 et 2017). Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'artisanat régional occupe plus de 151 000 salariés pour une moyenne de 4,7 emplois salariés : le secteur du bâtiment étant le principal employeur de main d'œuvre salariée (35,7%).



Source : CMA Hauts-de-France

## Les établissements artisanaux ont réalisé plus de 228 000 embauches en 2016

L'influence du secteur artisanal dans le marché du travail régional a été mesuré à partir de deux types de recrutement, l'emploi intérimaire<sup>3</sup> et les déclarations préalables à l'embauche<sup>4</sup>.

Premièrement, en comparaison avec les autres secteurs, l'artisanat a moins recours à l'emploi intérimaire. Notons que l'emploi intérimaire, qui représente un peu plus de la moitié des recrutements réalisés par l'artisanat, repose essentiellement sur des contrats non-durables, soit une durée inférieure à six mois de travail.

Deuxièmement, l'artisanat affiche plus d'un recrutement de longue durée sur quatre et offre ainsi de plus grandes opportunités d'emploi sur des contrats durables que la moyenne régionale : un établissement artisanal a effectué, en moyenne, plus de cinq recrutements durables dans l'année.

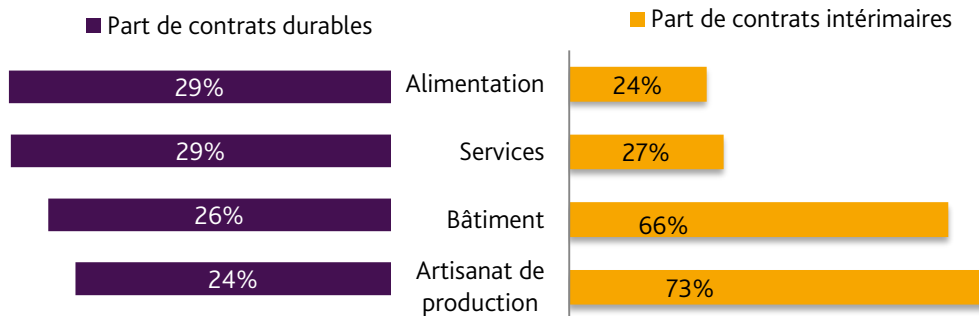
3. L'intérim, ou contrat de travail temporaire (CTT), est réalisé par l'intermédiaire d'une entreprise de travail temporaire (ETT) et ne peut être conclu que pour l'exécution d'une tâche précise et temporaire (mission), et seulement dans les cas énumérés par la loi

4. Une embauche directe, ou déclaration préalable à l'embauche (DPAE), est une formalité obligatoire avant toute embauche et s'effectue en une seule fois auprès d'un seul interlocuteur, l'Urssaf

En analysant les deux types de recrutement, deux pratiques d'embauche se détachent dans l'artisanat [Cf. Graphique 1]. D'une part, le bâtiment et l'artisanat de production, secteurs qui ont le plus recruté en 2016, l'ont fait essentiellement sur de l'embauche intérimaire. A noter que, dans l'artisanat de production, les établissements de plus de 10 salariés réalisent la majorité des recrutements durables de ce secteur, En parallèle avec cette pratique de recrutement, les services et l'alimentation ont, quant à eux, davantage privilégié les embauches directes et durables.

Graphique 1

### LA RÉPARTITION DES RECRUTEMENTS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ PRÉSENTE DEUX STRATÉGIES DE RECRUTEMENT DISTINCTES



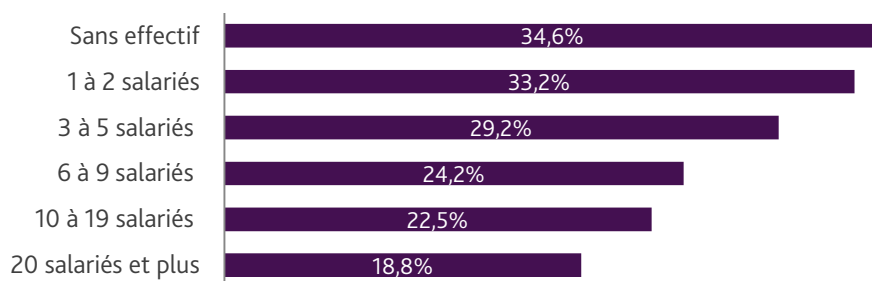
Source : Pôle emploi /URSSAF. Traitement : Pôle emploi Hauts-de-France.

## Plus d'un établissement sans salarié sur trois propose des opportunités d'emploi durable

Les établissements sans salarié sont ceux qui offrent le plus d'opportunités d'emploi de longue durée (près de 35%), ils sont suivis des établissements qui ont entre 1 et 2 salariés, puis par ceux ayant 3 à 5 salariés [Cf. Graphique 2]. Ces résultats mettent en avant l'importance accordée aux recrutements des premiers salariés qualifiés puisqu'ils vont contribuer à la pérennité de l'activité de l'entreprise.

Graphique 2

### LA PART DE CONTRATS DURABLES CROISÉE AVEC LA TAILLE DE L'ÉTABLISSEMENT



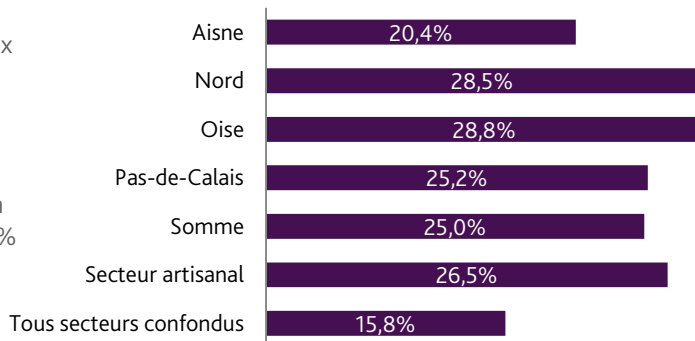
Source : Pôle emploi /URSSAF. Traitement : Pôle emploi Hauts-de-France.

En tenant compte cette fois-ci de la répartition départementale des recrutements [Cf. Graphique 3] : ce sont les départements du Nord et de l'Oise qui ont proposé le plus de contrats durables en 2016. Par ailleurs, les établissements artisanaux du Nord ont effectué près de la moitié des recrutements des services.

De plus, le département de l'Aisne affiche la part de contrats durables la plus faible, et une plus forte utilisation des emplois intérimaires. Pour ce département, plus de 72% des recrutements ont été effectués par les secteurs de l'alimentation et du bâtiment (en moyenne, ces deux secteurs ont effectué près de 60% des recrutements).

Graphique 3

RÉPARTITION DÉPARTEMENTALE DES RECRUTEMENTS SUR CONTRATS DURABLES DE L'ARTISANAT



Source : Pôle emploi /URSSAF. Traitement : Pôle emploi Hauts-de-France.

## L'artisanat accueille des parcours professionnels variés...

Deux recrutements sur cinq concernent des personnes de moins de 30 ans, qui sont davantage embauchées sur des contrats durables dans la majorité des secteurs de l'artisanat.

Plus précisément, 22% des personnes embauchées dans l'artisanat<sup>5</sup> sont des jeunes de moins de 25 ans, souvent recrutés sur un contrat durable dans les secteurs du bâtiment et de l'alimentation [Cf. Tableau 1]. Les deux secteurs en question sont aussi ceux qui dispensent le plus de contrats d'apprentissage (en cumulés, plus de 65% des contrats d'apprentissage dispensés en 2016).

Tableau 1

LA RÉPARTITION DES RECRUTEMENTS EN CONTRAT DURABLE PAR LA CLASSE D'ÂGE DES RECRUTÉS

Part de contrats durables	Alimentation	Artisanat de production	Bâtiment	Services
Moins de 25 ans	24,1%	20,3%	22,8%	22,6%
Entre 25 a 49 ans	24,7%	22,3%	22,7%	26,5%
Plus de 50 ans	21,8%	21,1%	21,1%	23,9%

Source : Pôle emploi /URSSAF. Traitement : Pôle emploi Hauts-de-France

Plus d'une personne embauchée sur deux possède le niveau CAP/BEP, et 30% des recrutés ont au moins le baccalauréat. Par ailleurs, plus de 70% des formations d'adaptation au poste de travail ont été dispensées à des personnes ayant un niveau BAC, CAP ou BEP. Néanmoins, plus le niveau de diplôme est élevé, plus la probabilité d'embauche sur un contrat de longue durée l'est également dans l'artisanat. Pour finir, notons que sept recrutés sur dix possèdent le permis de conduire, et trois sur quatre, un moyen de locomotion.

5. Les contrats d'apprentissage ne sont pas pris en compte dans les recrutements

Le secteur du bâtiment a effectué plus de 40% des recrutements de l'artisanat, et a embauché majoritairement des hommes. Les femmes représentent 22% des personnes recrutées dans l'artisanat. Par rapport aux hommes, elles sont plus souvent recrutées sur des contrats durables dans la majorité des secteurs de l'artisanat (l'artisanat de production, les services mais également le bâtiment).

Dans le secteur des services, pour plus d'un recrutement sur dix, les femmes sont recrutées pour un contrat durable (*soit cinq fois plus que pour les hommes*). Mais c'est dans le secteur de l'alimentation que les femmes sont plus présentes que les hommes dans les recrutements réalisés (principalement pour des activités liées au traitement des viandes et à la boulangerie/pâtisserie<sup>6</sup>).

Selon les secteurs, les femmes sont plus souvent recrutées sur des contrats durables



L'artisanat accueille des profils très variés, l'apprentissage reste la meilleure manière d'accéder à ce secteur [Cf. encadré 2]. A noter qu'en 2016, plus de 8 000 contrats d'apprentissage<sup>7</sup>, et plus de 1 000 formations d'adaptation au poste de travail ont été dispensées par les établissements artisanaux. Ces deux dispositifs ne sont pas privilégiés de la même manière par les différents secteurs de l'artisanat. En effet, les formations au poste de travail ont été dispensées plus dans le bâtiment (34%) et les contrats d'apprentissage dans le secteur de l'alimentation (33%).

## Encadré 2. L'apprentissage dans l'artisanat débouche sur une sortie positive pour près de neuf personnes sur dix

Chaque année, la Chambre de métiers et de l'artisanat Hauts-de-France réalise une enquête sur l'insertion professionnelle des apprentis en formation dans ses centres de formation d'apprentis.

Un an après leur formation, près de 90% des apprentis formés s'inscrivent dans un processus d'insertion professionnelle, dont 44% poursuivent leur parcours de formation par la voie de l'apprentissage. Seuls 12% ont déclaré être à la recherche d'un emploi.

Parmi les sortants ayant terminé leur apprentissage sans poursuivre une formation, 65% des apprentis ont décroché un emploi (CDI, CDD, intérim ou même création d'entreprise pour certains), dans certains cas dans l'entreprise signataire du contrat d'apprentissage. Ce taux atteint même 79% dans le domaine de la santé (prothésiste dentaire notamment) et 74% dans l'automobile.

Source : CMA Hauts-de-France (enquête insertion, année scolaire 2015-2016)

6, Selon la nomenclature des 80 activités de l'artisanat

7. Il s'agit des contrats d'apprentissage débutés en 2016 dans les établissements artisanaux (Source: CMA Hauts-de-France, enquête Insertion 2016)

## ... tout en restant basé sur des compétences techniques mais aussi des qualités professionnelles

Afin d'interpréter plus précisément l'influence de l'artisanat dans le marché du travail, un classement des 20 métiers représentant au mieux ce secteur a été réalisé [Cf. Tableau 2]. Ces métiers sont ceux pour lesquels l'artisanat a le plus de poids dans les recrutements durables de la région, tous secteurs confondus.

En tête de liste, les métiers liés à la « coiffure » sont ceux qui représentent le mieux l'artisanat. Bien que tous les coiffeurs recrutés ne le sont pas forcément par des établissements artisanaux, un recrutement durable sur trois est réalisé par l'artisanat. De fait, dans l'artisanat, plus de la moitié des recrutements des coiffeurs est faite sur un contrat durable.

Sept autres catégories de métiers présentent aussi une majorité des recrutements durables, il s'agit des métiers liés à la « boulangerie-vienniserie », « pâtisserie, confiserie, chocolaterie et glacerie », « conduite de véhicules sanitaires », « vente de végétaux », « boucherie », « montage d'agencements » et « vente en alimentation ».

A noter : pour ce Top 20 des métiers artisanaux, le marché régional est fluide<sup>8</sup> et présente un risque de chômage réduit (il y a plus de sorties des listes de Pôle emploi que d'entrées).

Tableau 2

### LE CLASSEMENT DES 20 METIERS ARTISANAUX

TOP	Rome	Libellé du ROME	TOTAL recrutement artisanat	PART DURABLE recrutement artisanat	Poids des recrutements durables artisanat sur l'ensemble des recrutements	Compétence la plus demandée
1	D1202	coiffure	1 881	51,9%	34,0%	Couper les cheveux (dégradés, effilés, piquetés)
2	F1610	pose et restauration de couvertures	3 615	20,2%	26,7%	Déposer une toiture
3	D1102	boulangerie - viennoiserie	1 406	37,1%	22,4%	Sélectionner et doser les ingrédients, les mélanger et effectuer le pétrissage, l'abaisse
4	D1104	pâtisserie, confiserie, chocolaterie et glacerie	683	41,0%	22,0%	Cuire des produits de pâtisserie, confiseries ou pièces de chocolat
5	J1305	conduite de véhicules sanitaires	509	34,0%	20,8%	Installer le patient dans le véhicule sanitaire selon la préconisation médicale, et lui apporter une assistance
6	D1209	vente de végétaux	702	23,1%	19,5%	Accueillir une clientèle
7	D1208	soins esthétiques et corporels	580	16,2%	18,1%	Accueillir une clientèle
8	D1101	boucherie	874	42,1%	18,1%	Découper de la viande
9	F1604	montage d'agencements	721	33,4%	18,0%	Monter des cloisons ou faux-plafonds
10	F1608	pose de revêtements rigides	4 422	15,4%	17,7%	Poser des carreaux sur un support
11	F1201	conduite de travaux du btp	1 281	17,2%	17,4%	Planifier les travaux
12	F1202	direction de chantier du btp	787	16,5%	14,9%	Affecter le personnel sur des postes de travail
13	D1106	vente en alimentation	1 858	29,4%	14,8%	Accueillir une clientèle
14	F1606	peinture en bâtiment	7 919	11,3%	14,0%	Préparer la peinture
15	F1607	pose de fermetures menuisées	3 138	12,6%	13,1%	Fixer des éléments menuisés
16	H2206	réalisation de menuiserie bois et tonnellerie	2 923	16,2%	12,5%	Assembler des sous-ensembles par procédé mécanique
17	F1703	maçonnerie	7 987	15,8%	12,3%	Appliquer les mortiers
18	I1604	mécanique automobile et entretien de véhicules	2 265	33,8%	12,0%	Détecter les dysfonctionnements du véhicule et des équipements
19	G1602	personnel de cuisine	1 917	27,2%	10,9%	Cuire des viandes, poissons ou légumes
20	I1606	réparation de carrosserie	839	30,8%	10,8%	Préparer les surfaces avant peinture du véhicule
TOTAL				17,2%	6,2%	

Source et traitement : Pôle emploi Hauts-de-France

8. Le taux d'écoulement, qui est un indicateur de fluidité du marché, avoisine les 55%

Pour approfondir l'analyse de ces métiers artisanaux, les compétences<sup>9</sup> recherchées par les artisans ont été étudiées, pour comprendre les attentes et besoins du secteur et trouver des solutions aux éventuelles difficultés de recrutement.

En effet, selon l'enquête Besoin de mains d'œuvre (BMO) [Cf. Méthodologie], le secteur de l'artisanat représente plus de 12% des intentions de recrutement du total régional envisagé en 2017. Mais pour plus d'un recrutement envisagé sur deux par l'artisanat, les établissements pensent rencontrer des difficultés pour embaucher (38% des projets de recrutements envisagés par les établissements régionaux, artisanaux ou non, sont jugés difficiles). Ces difficultés sont très souvent liées à des profils inadéquats ou à la pénurie de candidats. De surcroît, les établissements artisanaux utiliseront peu l'emploi saisonnier.

Finalement, le secteur le plus recruteur, le bâtiment, cumule 36% des projets de recrutement de l'artisanat; le métier « ouvrier non qualifié du second œuvre du bâtiment » est le plus demandé. Il est suivi des services (27%) : « employé de maison et personnel de ménage », « coiffeur, esthéticien », « serveur de café restaurant ». Puis du secteur de l'alimentation (24%) pour lequel on peut retrouver le métier « cuisinier » dans le classement des 15 métiers cumulant le plus d'intentions de recrutement. A noter que ce sont les secteurs des services et de l'artisanat de production qui présentent les recours à l'emploi saisonnier les plus faibles, mais au contraire, le plus de recrutements jugés difficiles.

Un processus de recrutement à travers les compétences permet de palier certaines de ces difficultés. En effet, les compétences les plus demandées par l'artisanat sont plus spécifiques et précises : elles se concentrent davantage sur les dimensions techniques, telles que « mélanger des produits et ingrédients culinaires », « détecter les dysfonctionnements du véhicule et des équipements », « couper les cheveux », etc. Pour l'ensemble des secteurs d'activités de la région, les compétences mises en avant sont plus transverses<sup>10</sup> et générales, telles que l'entretien des locaux, l'accueil de la clientèle ou l'accompagnement de personne.

Une analyse plus centrée sur les dites compétences transverses<sup>10</sup> souligne la proximité de l'artisan et son poste de travail. En effet, celles qui sont les plus demandées dans l'artisanat sont : « définir des besoins en approvisionnement », « entretenir un poste de travail » et « règles et consignes de sécurité », quand les autres secteurs priorisent les « Outils bureautiques » et l'« accueil clientèle ».

L'artisanat nécessite des savoir-faire techniques, mais aussi des qualités professionnelles<sup>11</sup>. En effet, l'autonomie, la rigueur et le travail d'équipe sont des compétences largement privilégiées par les artisans (près de deux fois plus que la moyenne des besoins exprimés tous secteurs confondus).

## EN SAVOIR PLUS



- Etat des lieux du marché du travail artisanal dans le NPDC en 2012, Repères & Analyses, Pôle emploi & Chambres de métiers et de l'artisanat, Février 2014
- Chiffres clés de l'artisanat, Etudes Economiques, édition 2016, Direction Générale des Entreprises
- L'artisanat en quelques chiffres clés dans les Hauts-de-France, Chambre régionale de métiers et de l'artisanat, Juin 2017
- Les métiers de l'artisanat : Les secteurs, formations et carrières, Juin 2011
- Les besoins en main-d'œuvre (BMO) en région Hauts-de-France, mai 2017

9, La compétence se définit comme la capacité à exercer des activités dans un contexte professionnel donné. Cette capacité s'appuie sur une combinaison de trois types de ressources : les savoirs, les savoir-faire et les qualités professionnelles

10. Nous considérons, pour cette étude, une compétence transverse comme étant une compétence réclamée dans la majorité des métiers

11, Elles sont définies comme l'ensemble des manières d'agir et des capacités relationnelles utiles pour interagir dans un contexte professionnel donné

# Sources et définitions

Réalisée en collaboration, Pôle emploi et Chambre de métiers et de l'artisanat, cette étude porte sur les établissements artisanaux actifs durant l'année 2016.

## QU'EST-CE QU'UNE ENTREPRISE ARTISANALE ?

Défini par la loi du 5 juillet 1996 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat, le statut juridique de l'entreprise artisanale reprend trois critères :

- La nature de l'activité : l'entreprise doit exercer, à titre principal ou secondaire, une activité professionnelle de fabrication, de transformation, de réparation, de prestation de services relevant de l'artisanat. Elle doit également être économiquement indépendante et intervenir pour son propre compte.
- L'immatriculation au Répertoire des métiers auprès des Chambres de Métiers et de l'Artisanat.
- La taille de l'entreprise : à la création, l'entreprise ne doit pas employer plus de 10 salariés. Toutefois, une entreprise peut conserver son caractère artisanal au-delà de la condition que le chef d'entreprise possède la qualité d'artisan ou maître artisan (« droit de suite »).

L'artisanat se compose de quatre secteurs d'activité :

- L'alimentation se compose des activités de la filière viandes et poissons (principalement la boucherie charcuterie) et des autres activités alimentaires (notamment la boulangerie pâtisserie).
- L'artisanat de production comprend quatre grandes familles de métiers comprenant le travail des métaux, mais également le textile, l'habillement et le cuir, en passant par le bois et l'ameublement, ainsi que les autres fabrications (verre, papier...).
- Le bâtiment regroupe les activités de gros œuvre (terrassement, maçonnerie, couverture...), de la finition (aménagement, peinture...) et de l'équipement technique et électrique (installation électrique, menuiserie, serrurerie...).
- Les services regroupent la plus grande variété de métiers et d'activités allant des soins à la personne (coiffure, esthétique, pressing...), à la réparation (automobile, cordonnerie,...), en passant par les transports (taxi, ambulancier...) et la restauration des objets du patrimoine, ainsi que les autres activités de services (fleuriste, photographe, activités de nettoyage...).

## PRÉCISIONS SUR L'ENQUÊTE BESOINS DE MAIN D'ŒUVRE (BMO)

L'enquête BMO, centrée ici sur les établissements artisanaux, mesure les intentions de recrutement des artisans pour l'année 2017, qu'il s'agisse de créations de postes ou de remplacements. Elle met également en évidence l'importance des difficultés rencontrées par les employeurs potentiels et le recours à l'emploi saisonnier.

Le champ de l'enquête BMO sur les établissements artisanaux est d'une part les établissements relevant de l'Assurance chômage et, d'autre part les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois et les établissements du secteur agricole.

Au total, 22% des établissements artisanaux interrogés ont répondu au questionnaire. Les résultats ont ensuite été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements employeurs de l'artisanat selon trois variables de stratification (le secteur d'activité, le territoire et la taille de l'établissement).

Directeurs de la publication

**Nadine CRINIER, Directrice régionale Pôle emploi Hauts-de-France**  
**Alain GRISSET, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat**

Directeurs de la rédaction

**Virginie VETTIVEL (Pôle emploi)**

**Lionel DITTE (CMA)**

Réalisation

**Service Statistiques, Etudes et Evaluations (Pôle emploi)**  
**Service Etudes et Prospectives (CMA)**

**Pôle emploi Hauts-de-France**

28/30 rue Elisée Reclus

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

**Chambre de métiers et de l'artisanat Hauts-de-France**

9 rue Léon Trulin, CS 30114

590001 Lille Cedex

**pole-emploi.org**

**observatoire-poleemploi-hdf.fr**

**cma-hautsdefrance.fr**

